

Bulletin d'activités 2017



Édito

L'année 2017 a permis à SEINORMIGR (Seine-Normandie Migrateurs) de poursuivre et d'affiner de nombreuses études sur le bassin Seine-Normandie. Ses actions scientifiques de qualité, permettent à l'association de consolider sa position d'acteur primordial sur toutes les questions relatives aux migrateurs amphihalins auprès des structures travaillant sur cette thématique et de l'administration. L'initiation de nouveaux projets, en lien avec les améliorations de la restauration écologique et la progression des amphihalins plus amont sur les bassins versants, laissent envisager des perspectives d'évolutions notables de l'association, déjà palpables avec le recrutement imminent d'un quatrième salarié.

Compte-tenu de la situation préoccupante de l'anguille, elle requiert de notre part une attention toute particulière et fait l'objet de nombreux suivis. Ces études portent essentiellement sur les fleuves côtiers seino-marins et sur la partie aval de la Seine où l'espèce est majoritairement présente, notamment grâce au déploiement d'un large réseau de suivi s'intégrant dans le plan de gestion européen pour préserver l'espèce. Dans le même contexte, l'association a procédé une nouvelle fois en 2017 à des suivis sur trois bassins hydrographiques sur lesquels des opérations de repeuplement avaient été réalisées en 2014 et en 2016. De plus, pour la quatrième année consécutive, les dénombrements des anguilles s'engageant sur la Seine à l'amont de l'estuaire se poursuivent grâce à un dispositif de franchissement dont l'association a la charge sur le barrage de Poses, et où des opérations sont fréquemment menées pour mesurer l'efficacité du dispositif.

Une nouvelle campagne de suivi des populations de Saumon Atlantique a été menée en 2017, avec un effort d'échantillonnage portant sur 34 stations de pêche en indice d'abondance réparties sur les rivières calcaires normandes soumises à TAC. Ces investigations, en place depuis 4 ans permettent d'évaluer de plus en plus précisement la répartition du Saumon et la dynamique de la population, éléments indispensables pour gérer de manière efficace cette espèce fragile, très prisée des pêcheurs.

Afin d'affiner les protocoles employés en routine au niveau national servant à estimer les abondances de saumons et d'anguilles, *SEINORMIGR* et l'*Agence Française pour la Biodiversité* ont procédé pour la deuxième année consécutive à une semaine d'expérimentation sur le fleuve Index Bresle dans le but de mesurer l'efficacité des indices d'abondance sur les rivières calcaires.

Sur l'axe Seine, l'année 2017 a été faste, avec l'ouverture, plusieurs fois repoussée, de la seconde passe à poissons en rive droite du barrage de Poses. SEINORMIGR est en charge du dépouillement des données de vidéocomptage qui y sont d'ores et déjà acquises et du dénombrement des anguilles qui pourront s'engager dans un dispositif destiné à cette espèce. Plus amont sur l'axe Seine, d'autres ouvrages ont récemment bénéficié d'aménagements, permettant désormais aux poissons migrateurs les plus téméraires de remonter l'Oise navigable et de s'engager sur la vieille Oise ou sur l'aval de l'Aisne, où la présence de saumons, truites de mer et aloses a déjà été confirmée par des pêcheurs et par un nouveau système de vidéocomptage installé à Choisy-au-Bac.

Les missions de communication de l'association perdurent avec la création en 2017 de nouveaux supports d'informations, notamment des vidéos, l'animation de stands lors de manifestations publiques et l'édition habituelle de ses revues annuelles.

Sommaire

Suivis piscicoles:

Suivi Saumon p.2 Suivi Anguille p.4

Stations de contrôle :

Dénombrements via STACOMI p.6 Dénombrement des anguilles sur la Seine p.7 Efficacité de la passe à anguilles de Poses p.8 Avancées RCE sur la Seine aval p.9

Repeuplement Anguille:

Sur le Cailly p.10 Sur la Saâne et l'Austreberthe p.11

Autres actions

Communication p.12







①

(

Monitoring Saumon

Objectifs du suivi saumon

Une quatrième année de suivi du Saumon atlantique sur les cours d'eau calcaires du bassin Seine-Normandie a pu être réalisée en 2017. Ces quatre campagnes de terrain ont permis de dresser un portrait des populations et d'affiner nos connaissances sur les zones favorables à la reproduction des adultes et au développement des juvéniles et sur la répartition des individus. Les efforts de pêche de cette année ont été concentrés sur les cours d'eau les plus productifs, lesquels font d'ailleurs l'objet de TAC conservatoires (totaux autorisés de captures), soit 2 bassins ; l'Arques (Varenne, Béthune et Eaulne) et la Bresle.

Au-delà d'une cartographie complète du saumon atlantique sur la Seine aval et par extension sur l'arc normand, les objectifs sur le sol calcaire vont plus loin, en s'attardant notamment sur des mesures physiques des habitats productifs afin de mettre en lumière les paramètres environnementaux qui en des points précis favorisent et font prédominer le saumon sur la truite de mer. Seule une réédition pluriannuelle de ces mesures permettra l'obtention de données précises dans ce sens



l'efficacité des protocoles d'indices d'abondance saumon en

milieu calcaire. (cf. article ci-contre en p.3)



Eaulne **Soulles** Varenne Druance Rouvre Divette 63% Béthune Fraction du linéaire colonisé en 2017 Fraction du linéaire colonisé en moyenne depuis 2012

Les résultats

La campagne de 2017 a porté sur un effort d'échantillonnage de 148 stations (34 pour *SEINORMIGR*, 102 pour la *FDAAPPMA50* et 12 par l'*INRA*) par la méthode des indices d'abondance saumon ciblant uniquement les juvéniles âgés d'un été. Ces stations sont réparties sur les fleuves côtiers du littoral normand.

À partir des connaissances relatives à la répartition du saumon atlantique, acquises lors des précédents inventaires, mais aussi des informations techniques sur les ouvrages en place et des capacités de franchissement de l'espèce, il est désormais possible de distinguer les fractions de linéaires de chaque cours d'eau faisant état de reproductions naturelles, des linéaires potentiellement accessibles et ceux colonisés et de suivre leurs évolutions.

Quelques évolutions ont été décelées en 2017 (cf. figure ci-contre), avec notamment la découverte de jeunes saumons sur l'Eaulne (premier contact depuis le début de nos suivis), quelques progressions dans les linéaires colonisés (par exemple sur la Varenne, le Beuvron, la Divette ou le Thar), mais aussi des difficultés d'accès récurrentes sur plusieurs cours d'eau avec des linéaires colonisés très faibles, voir en régression.

Dans les abondances observées, certaines stations ont montré des recrutements excellents, notamment sur le Beuvron, la Sée, la Sienne, la Vire, l'Orne et la Bresle, avec des inventaires dépassant parfois 100 captures en 5 minutes de pêche effective.



Saumon adulte (© Q. Josset - AFB)

Etude rivière index

Pour la seconde année consécutive, un chantier de pêche un peu particulier a été mené sur le fleuve index Bresle durant l'automne 2017. Les équipes de l'Agence Française pour la Biodiversité et de SEINORMIGR ont procédé conjointement à une semaine d'inventaires dans le but de mesurer l'efficacité des échantillonnages ponctuels d'abondances saumon et anguille (EPA) utilisés en routine sur nos rivières calcaires. Les captures obtenues par EPA ont été comparées à ce qui est réelement présent sur le segment de cours d'eau étudié, ce qui permet ainsi d'évaluer l'efficacité d'un indice d'abondance en milieu calcaire. Pour se faire, les EPA ont été doublés par des «pêches complètes» permettant d'avoir une vision exhaustive de la faune piscicole en place. L'expérience a été menée en huit points du linéaire du fleuve laboratoire (3 pour l'anguille, 5 pour le saumon). La comparaison des deux méthodes de pêche devrait permettre d'affiner les les extrapolations faites à partir des résultats acquis par EPA sur les cours d'eau calcaires normands.





Objectifs du suivi anguille

L'association migrateurs SEINORMIGR, sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau Seine Normandie est en charge depuis 2010 de l'application du programme de monitoring anguille sur l'unité de gestion Seine-Normandie dont les objectifs visent à renseigner sur l'état du stock d'anguilles jaunes en croissance sur les cours d'eau échantillonnés, en particulier ;

- Dimensionner les populations en termes d'abondance et de répartition spatiale
- Quantifier les recrutements fluviaux renseignés par l'abondance des individus de l'année âgés d'un été continental ou moins (taille inférieure à 150 mm)
- Identifier les fronts de colonisation active marqués par le dernier point de présence des plus jeunes individus en migration n'excédant pas cinq étés continentaux de croissance (taille inférieure à 300 mm)
- Evaluer l'impact des obstacles majeurs à la montaison des jeunes stades et limitant le taux de colonisation de l'espèce. Les résultats acquis permettent aussi d'alimenter le tableau de bord Anguille et d'estimer les gains écologiques apportés à l'espèce suite à la réalisation de travaux de continuité écologique.

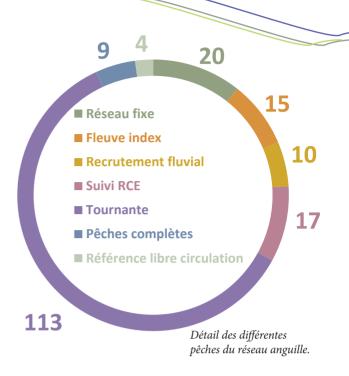


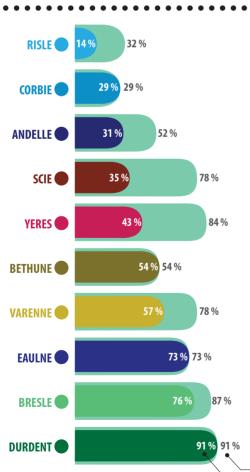
20/03/2018 09:45:17



Le réseau, dont la prospection est assurée par *SEINORMIGR* et les *Fédérations de pêche du Calvados* de *l'Eure* et de *la Seine-Maritime*, est composé d'un réseau fixe de **20 points** prospectés tous les ans, constituant les données rapportées à l'Europe dans le cadre du plan de gestion, et d'un réseau tournant de **113 points**, échantillonnés tous les trois ans. Les stations restantes sont prospectées annuellement ou ponctuellement dans différents contextes de suivis, comme celui de la restauration de la continuité écologique (**17 points**), de la rivière index Bresle (**15 points**), du recrutement fluvial (**10 points**), ou de référence pour la libre circulation (**4 points**). Ces dernières sont qualifiées « hors monitoring » (**46 points**).







Aperçu des résultats

Les échantillonnages menés en 2017 par *SEINORMIGR* ont essentiellement porté sur les affluents de la Seine estuarienne et sur les fleuves côtiers le long de la côte d'Albâtre où l'espèce est majoritairement présente, en adéquation avec la définition de la zone d'action prioritaire du plan de gestion anguille. D'après les classes définies en 2010, les abondances mesurées sont généralement «moyennes» ou «bonnes» sur les stations les plus à l'aval des cours d'eau suivis, résultats en deça de ce que l'on pourrait espérer compte-tenu de la proximité avec la mer. On observe ensuite une diminution plus ou moins brutale du nombre d'individus capturés par station en allant vers l'amont, sans pour autant avoir de points de comparaison historiques des abondances passées. Face aux contraintes de colonisation parfois importantes, cette diminution des niveaux de recrutement ne permet plus de porter suffisamment d'individus vers l'amont des cours d'eau, ce qui ne permet pas de renouveler de manière suffisante le stock de géniteurs en place, qui par conséquent, se vide progressivement.

Les fractions des linéaires colonisés par les jeunes individus varient de manière importante entre les bassins, cela est principalement conditionné par trois facteurs, l'importance du recrutement, la présence d'obstacles à la montaison et la longueur du cours d'eau considéré. L'influence géologique peut aussi être évoquée bien qu'elle demande à être démontrée.

Sur les cours d'eau à l'étude cette année, de fortes variations sont observables dans les fronts de colonisation, avec des résultats s'étalant de 14 à 91 % du linéaire total colonisé. Ces chiffres sont néanmoins à prendre avec précaution, car ils nous informent que certaines anguilles téméraires accèdent jusqu'à ces points dans les conditions actuelles, mais l'immense majorité des individus restent en général cantonnées bien plus à l'aval.

Fraction du cours d'eau fréquentée par l'espèce (toutes tailles confondues) Fraction du cours d'eau fréquentée par les individus migrants(taille inférieure à 30 cm))

(

Stations de contrôle des migrations

Premier Saumon

le réseau de STACOMI

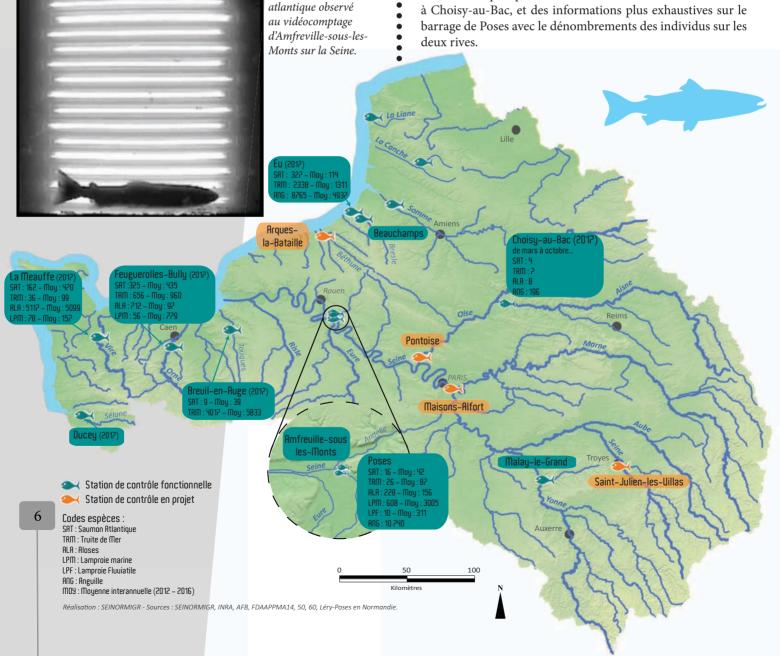
S'étoffant d'années en années, le réseau de stations de contrôle des migrations permet aujourd'hui d'avoir un regard en continu sur les déplacement des populations de poissons migrateurs sur certains axes du bassin Seine-Normandie. Positionnées sur des points de passages stratégiques, les **neuf stations** actuellement fonctionnelles permettent de détecter les déplacements des poissons et notamment ceux des migrateurs amphihalins. Elles engrangent des informations capitales, nécessaires à l'amélioration des connaissances de ces derniers et indispensables pour mener une politique de gestion efficace. Le bassin de la Seine en compte désormais deux nouvelles : *Amfreville-sous-les-Monts* à l'aval de la Seine, venant compléter les données acquises sur l'autre rive, sur la commune de Poses, et celle de *Choisy-au-Bac* située sur l'Aisne, proche de sa confluence avec l'Oise.

Bilan des dénombrements

Les chiffres acquis en 2017 sont globalement décevants sur l'ensemble des fleuves de la Manche et du Calvados, hormis pour les aloses, seule espèce à avoir dépassé les moyennes interannuelles 2012-2016.

A contrario, les remontées ont été nombreuses sur la Bresle, avec une année record pour les Salmonidés : 2 338 truites de mer et 327 saumons capturés (le dénombrement n'est pas exhaustif), et des remontées d'anguilles en augmentation par rapport à la chronique 2012-2016.

Sur la Seine, a l'instar de la situation en Normandie occidentale, les chiffres sont relativement bas, sauf pour les aloses. La présence de la nouvelle station à Choisy-au-Bac, permet désormais d'apprécier la proportion d'individus parvenant à s'engager sur le bassin de l'Aisne, par rapport au contingent observé à l'aval. Les prochaines années, devraient apporter des données plus précises avec un dénombrement sur l'année à Choisy-au-Bac, et des informations plus exhaustives sur le barrage de Poses avec le dénombrements des individus sur les deux rives



Poses, le premier barrage sur la Seine

Ouverture d'une nouvelle passe à poissons en rive droite

Attendue depuis plusieurs années, la nouvelle passe à poissons sur le barrage de Poses a été achevée du côté des écluses de navigation en 2017. Elle fonctionne désormais en complément de celle initialement présente sur l'autre rive, au droit de la centrale hydroélectrique. Les possibilités de franchissement de cet ouvrage majeur, marquant la fin de l'estuaire de la Seine, sont donc désormais accrues. Une chambre de vision, équipée de 2 systèmes de vidéocomptage détectent et filment en permanence les poissons qui s'engagent dans le dispositif. De la même manière que sur l'autre rive, une rampe spécifique au franchissement de l'ouvrage par l'anguille a été conçue, elle aboutit sur un système de piégeage débrayable. Les individus pourront y être dénombrés, mesurés et pesés durant leur période de montaison. L'équipe de SEINORMIGR s'occupe dès-à-présent de l'acquisition et du dépouillement des données sur les deux systèmes complémentaires.



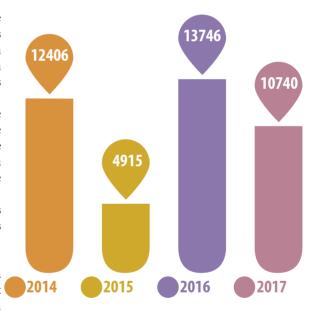
Montaison des anguilles

Initié en 2014, le dénombrement des anguilles en montaison sur la Seine en rive gauche du barrage de Poses, apporte les éléments de connaissance nécessaires à la compréhension des difficultés que rencontre l'espèce dans sa colonisation du bassin. Après 12 406, 4 915 et 13 746 individus dénombrés respectivement en 2014, 2015 et 2016, les résultats enregistrés en 2017 s'élèvent à 10 740 individus contrôlés.

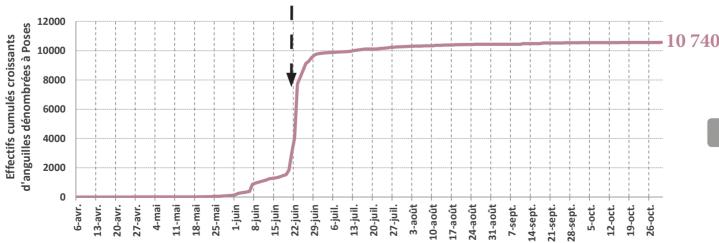
Comme pour les autres années, une reprise de l'activité migratoire est détectée dès le mois d'avril, dès-lors que les températures de l'eau dépassent les 14°C. À ce jour, seul ce facteur thermique a pu être identifié comme déclenchant l'activité migratoire, ce qui n'en exclu pas d'autres comme les débits, hauteurs d'eau ou coefficients de marée jusqu'à présent difficilement corrélables avec un seul relevé de piège journalier.

La particularité de l'année 2017 réside dans le fait que les 3/4 des individus contrôlés sont passés sur un seul pic fin juin avec près de 7 500 individus dénombrés en 3 jours (cf. graphique ci-dessous).

Avec un dispositif de piégeage en fond d'estuaire long de **160 kilomètres** la majorité des individus capturés sont déjà pigmentés au stade anguillette jaune, et les quelques civelles présentes sont à leurs derniers stades avec une pigmentation étendue. Plus de 40 % de ces individus sont d'une taille comprise entre **90 et 120 mm** durant la période estivale et donc à priori de l'année, arrivés aux abords de l'estuaire à la fin de l'hiver.



Effectifs d'anguilles juvéniles contrôlées à Poses annuellement depuis 2014.



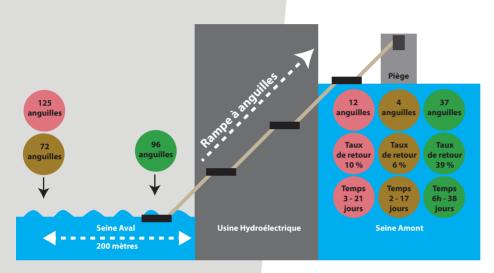
Effectifs cumulés croissants d'anguilles juvéniles contrôlées à Poses en 2017, avec un franchissement massif des individus fin juin.

Marquage et flottangs

Opération de capture-marquage-recapture



Pour la troisième année consécutive, des opérations de capture-marquage-recapture ont été menées sur le site du barrage de Poses, dans le but de calculer l'efficacité des dispositifs de franchissement en place. L'opération consiste à insérer un petit implant d'elastomère à des jeunes anguilles préalablement anesthésiées, puis à les relâcher au pied du barrage ou 200 mètres à l'aval. Cette opération permet de déterminer l'efficacité des dispositifs en calculant le nombre d'anguilles marquées qui reviennent et le temps nécessaire au franchissement. Cette année trois opérations distinctes ont été réalisées :



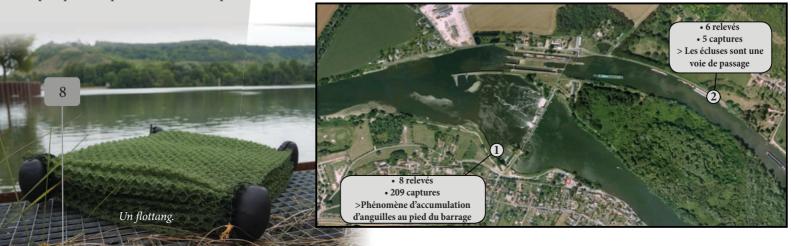
Pour les opérations de marquage réalisées en 2017, les résultats sont similaires à ceux obtenus les années précédentes. Nous observons des taux de retour très faibles pour les individus marqués et déposés 200 m à l'aval du barrage (entre 3 et 13 % selon les années) avec des temps de retour très variables (entre 2 et 21 jours pour 2017). Cela montre clairement que les anguilles présentent des difficultés à atteindre l'aval de la rampe dans la zone de forts courants. La seconde opération, nous montre que les individus redéposés directement dans la partie aval de la rampe rencontrent des difficultés pour évoluer dans le dispositif de franchissement complexe avec un taux de recapture à l'amont de celui-ci de 39 % seulement pour 2017.

- 125 anguilles marquées et relâchées 200 mètres à l'aval du barrage: taux de retour 12 individus (10%) avec un temps compris entre 3 et 21 jours.
- 72 anguilles marquées et relâchées 200 mètres à l'aval du barrage : taux de retour 4 individus (6%) avec un temps compris entre 2 et 17 jours
- 96 anguilles marquées et relâchées dans la partie aval de la rampe : taux de retour 37 individus (39%) avec un temps compris entre 6 heures et 38 jours.

Détail de l'opération VIE 2017 : Nombres d'anguilles marquées, zones des relâchers, nombres d'anguilles recapturées à l'amont avec le calcul du taux de retour et du temps de retour (pour la plus rapide et la plus lente).

Opération flottangs

Suite aux faibles résultats de dénombrement des anguilles sur le barrage de Poses, une opération «flottangs» a été initiée en 2016. Elle avait permis de détecter une accumulation de jeunes anguilles au pied du barrage, et la possibilité de franchissement des écluses par ces dernières, sans pour autant connaître la proportion des individus s'engageant par cette voie. Pour la 2ème année de suivi, un protocole plus léger a été déployé avec pour objectif de confirmer les observations réalisées en 2016. Pour cela, un premier flottang a été positionné à nouveau à l'aval immédiat de la centrale hydroélectrique en rive gauche et un second a été disposé à l'amont des écluses sur la rive opposée. De manière similaire à l'année précédente, nous avons observé un nombre important de jeunes anguilles stationnant au pied du barrage, tout particulièrement des petits individus aux faibles capacités de nage qui doivent rencontrer des difficultés pour progresser dans cette zone de forts courants induits par l'activité de turbinage. À nouveau, de jeunes individus ont été capturés à l'amont des écluses, ce qui témoignerait une nouvelle fois, qu'une part incalculable des anguilles parvient à franchir l'obstacle par cette voie. Des protocoles d'utilisation précis des flottangs sont actuellement en cours de création. Ces avancées futures devraient par la suite nous permettre d'affiner l'utilisation de cet outil récent, et conduire à des résultats plus précis et plus facilement interprétables.



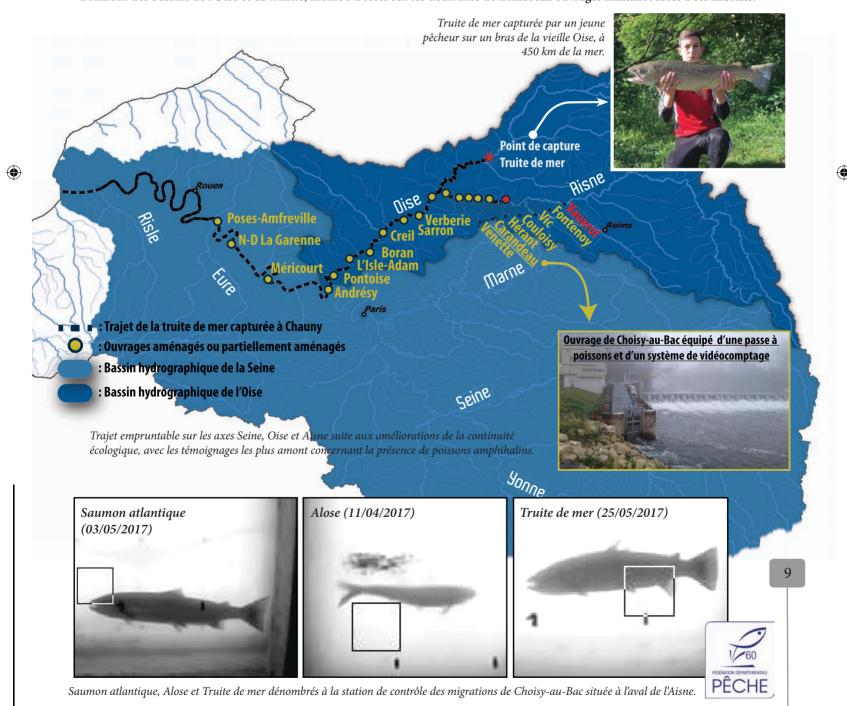
•

La RCE sur la Seine

Amélioration de la continuité écologique sur la Seine

Comme énoncé précédemment, le barrage de Poses-Amfreville-sous-les-Monts, premier ouvrage sur la Seine et marquant la fin de l'estuaire a été équipé d'une **seconde passe à poissons en rive droite**. Ce nouveau dispositif de franchissement n'est pas la seule nouveauté sur l'axe Seine. En effet, depuis plusieurs années l'entreprise Voies Navigables de France (*VNF*) a œuvré pour améliorer le franchissement de ses écluses, en favorisant prioritairement **l'axe Seine-Oise** sur lequel la quasi-totalité de leurs ouvrages sont désormais équipés.

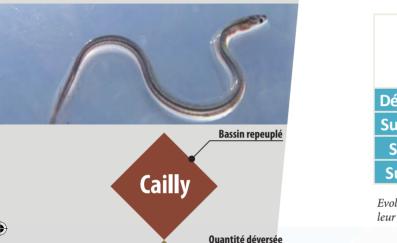
Ces récents aménagements semblent déjà avoir eu des conséquences sur la progression des poissons migrateurs vers l'amont du bassin, en effet deux témoignages apportent des informations dans ce sens. Tout d'abord, un jeune pêcheur a capturé une truite de mer sur un bras de la **Vieille Oise** sur la commune de *Chauny* dans *l'Aisne* (02). Le poisson a donc pu franchir la succession de barrages nouvellement équipés avant de se retrouver coincé devant un ouvrage non aménagé (cf. carte ci-dessous). Les autres témoignages proviennent d'une **nouvelle station de vidéocomptage** installée à *Choisy-au-Bac* sur l'Aisne, à proximité de sa confluence avec l'Oise. Les fichiers vidéo, dépouillés par la *FDAAPPMA 60*, ont montré le passage d'Aloses, de Saumons et de Truites de mer à partir du mois d'avril. Prouvant ainsi que certains individus de ces espèces parviennent désormais a franchir la série d'obstacles sur l'axe Seine-Oise, chose impossible il y a encore peu, et se rapprochent des importantes zones de reproduction potentielles présentes à l'amont des bassins de l'Oise et de l'Aisne, même s'il reste sur les deux axes de **nombreux ouvrages limitant l'accès à ces habitats**.



Repeuplement Cailly

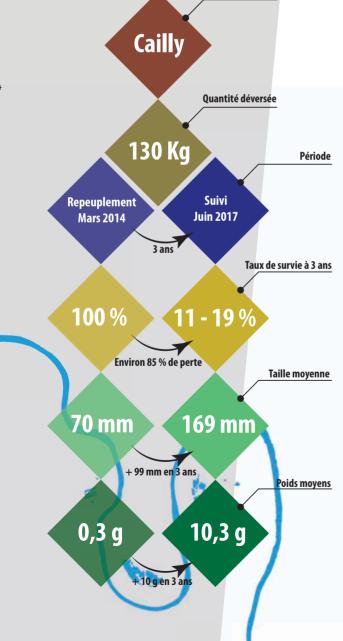
L'opération de repeuplement sur le bassin du Cailly

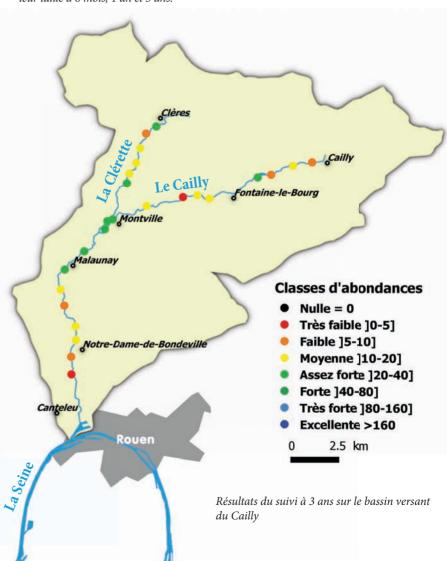
Le Cailly, petit affluent de la Seine se jettant dans le port de Rouen, a bénéficié d'une opération de repeuplement en 2014. Le choix s'est porté sur cette rivière car elle semblait présenter des caractéristiques adaptées à la croissance et au développement des anguilles, en plus de n'avoir aucun recrutement naturel. Plus de 130 kg de civelles ont été réparties sur 25 points de déversement, soit environ 400 000 individus sur le cours d'eau et sur son principal affluent : La Clérette. Le déversement initial visait à saturer les capacités d'accueil du milieu avec une moyenne de 155 individus pour 100 m² d'eau. Des suivis ont été menées 6 mois, 1 an et 3 ans après, afin d'évaluer la croissance et le taux de survie des individus déversés. Entre 11 et 19% des anguilles ont survécu, résultats similaires voir supérieurs à ce qui a pu être observé dans d'autres opérations semblables. La croissance moyenne en 3 ans est de 99 mm avec une taille moyenne de 169 mm chez les individus recapturés, et un poids de 10,3 g, avec d'importantes différences de croissance entre les individus.



	Taux de survie	Taille moyenne (mm)
Déversement	100%	70
Suivi à 6 mois	7 - 11 %	83
Suivi à 1 an	9 - 15 %	95
Suivi à 3 ans	11 - 19 %	169

Evolution des densités estimées d'anguilles, de leur taux de survie et de leur taille à 6 mois, 1 an et 3 ans.





rapport_activites_2017.indd 10

Ψ

Repeuplement Saane - Austreberthe

L'opération de repeuplement sur la Saâne et l'Austreberthe

En 2016, *SEINORMIGR* a procédé à une deuxième opération de repeuplement, toujours en tant que maître d'œuvre. Les cours d'eau ayant bénéficié de ces opérations sont **la Saâne**, un fleuve côtier Seinomarin et **l'Austreberthe**, un affluent de la Seine estuarienne. Ces bassins possédaient les principaux critères d'éligibilité pour bénéficier d'un repeuplement : capacités d'accueil suffisantes, absence d'obstacle à la dévalaison, absence de pollution, peu ou pas de recrutement naturel sur la portion repeuplée, etc...

Au total, 105,1 kg de civelles ont été déversés le 10 Mars 2016 de manière homogène sur 23 sites répartis sur les zones amont des deux cours d'eau (51,65 kg sur l'Austreberthe et 53,45 kg sur la Sâane) soit environ 300 000 individus.

Sur l'Austreberthe le repeuplement a été effectué à l'amont d'un obstacle bloquant toute colonisation naturelle par les plus jeunes anguilles (ouvrage du Paulu). Sur la Saâne, les déversements ont quant à eux été réalisés sur des secteurs partiellement accessibles, donc très faiblement exploités par l'espèce, et en l'occurence par des individus un peu plus âgés. Pour éviter toute confusion avec les individus naturellement présents lors des suivis à 6 mois, 1 an et 3 ans, les civelles déversées sur la Sâane ont donc été préalablement marquées à l'alizarine.



Saâne	Taux de survie	Taille moyenne (mm)
Suivi à 6 mois	15 - 25 %	82
Suivi à 1 an	10 - 16 %	86
Austreberthe	Taux de survie	Taille moyenne (mm)
Austreberthe Suivi à 6 mois	Taux de survie	

Evolution des densités estimées d'anguille, de leur taux de survie et de leur taille à 6 mois, 1 an sur la Saâne et l'Austreberthe.

Résultats à 1 an

Les suivis 1 an après le déversement menés en 2017 ont montré des résultats variables entre les deux bassins hydrographiques. Nous observons des différences dans les taux de survie allant du simple au double (10 - 16 % pour la Saâne pour seulement 5 - 8 % sur l'Austreberthe), bien que nous n'ayons pour l'instant pas d'explication concernant ces différences significatives. À l'inverse, les croissances sont plus rapides sur l'Austreberthe avec une taille moyenne des individus à 1 an de 99,4 mm contre seulement 86,4 mm sur la Saâne (sur le Cailly, les individus au même stade mesuraient en moyenne 95,1 mm).



Sainte-Marguerite-sur-Me

Ambrumesnil

Bacqueville-en-Caux



Organisation GRISAM Anguille

SEINORMIGR accueille en 2018 les rencontres du Grisam Anguille qui se tiennent pour la première fois à Rouen du 27 au 29 Mars. Au programme : trois jours de présentations, discussions et de visites autour de la thématique anguille. Plus d'informations sur :

• www.grisam-anguille-rouen-2018.com •

Fête de la Pêche 27

Pour la deuxième année consécutive, SEINORMIGR a participé à la Fête de la pêche organisée par la FDAAPPMA de l'Eure. L' occasion de mettre en avant les actions de l'association et de faire profiter le public de notre exposition itinérante portant sur les poissons migrateurs.

Supports de communication



